

LE FESTIVAL COMMUNIQUE : LA FÊTE CONTINUE JUSQU'AU 30 JUILLET.

Le public est très nombreux à venir au concert depuis le début du Festival.
A partir du mercredi 21 juillet, le Festival s'adapte aux nouvelles règles sanitaires en vigueur.

Ce qui change :

L'accès aux lieux des concerts est conditionné par la présentation d'une pièce d'identité et d'un pass sanitaire pour toute personne de plus de 18 ans.

Ce Pass sanitaire c'est :

- La preuve d'un parcours vaccinal complet de + de 7 jours

OU

- Un Test antigénique ou PCR négatif de moins de 48h

OU

- Un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19

Pour rappel : Les tests sont gratuits sur présentation de la carte vitale

Pour tout savoir sur le pass sanitaire:

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Les attestations correspondant à ces différents cas s'expriment toutes sous la forme d'un **QR code** délivré par les professionnels et les autorités de santé, qui sera « lu » à l'entrée des lieux de concert sur papier ou sur écran de téléphone portable. Ce traitement est pleinement conforme aux règles nationales et européennes sur la protection des données personnelles et soumis au contrôle de la CNIL.

Pensez à recharger la batterie de votre téléphone portable et arrivez à l'avance :)

Et n'oubliez pas que nos équipes sont mobilisées pour que chaque concert soit une fête!

F
R
O
M